

Parcours Droit de l'action publique

Niveau de diplôme
Bac +5

ECTS
120 crédits

Durée
2 ans

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Le parcours Droit de l'action publique a pour finalité de former des juristes hautement qualifiés en droit public en mesure de maîtriser les concepts et notions juridiques fondamentaux de droit public ainsi que les techniques et méthodes de la recherche. Le titulaire du diplôme a vocation, sous réserve le cas échéant de la réussite à un concours d'accès, à exercer des fonctions soit de direction au sein d'organismes publics (administrations d'Etat, collectivités territoriales, organisations européennes) et privés (entreprises, SEML ou SPL etc.), soit de magistrat administratif. L'étudiant suivra un enseignement spécialisé et approfondi dans les disciplines juridiques majeures du droit de l'action publique. L'étudiant mettra en pratique ses connaissances et compétences en réalisant des expertises juridiques concrètes (clinique juridique) ou au travers de périodes d'immersion en milieu professionnel (stage obligatoire d'au moins deux mois). L'étudiant bénéficie tout au long de sa formation d'un accompagnement personnalisé et adapté au projet professionnel qu'il aura préalablement construit avec l'équipe pédagogique.

Objectifs

Afin de préparer l'étudiant à tous les métiers du droit public (activités d'enseignement, de recherche, de conseil, de décision...), le parcours Droit de l'action publique enseigne notamment :

- Le droit public substantiel et processuel de façon approfondie ;
- la recherche, l'analyse et l'exploitation des informations juridiques (législation, jurisprudence, commentaires doctrinaux...)
- la constitution de dossiers thématiques ;
- la préparation de veilles juridiques ;
- la rédaction d'actes juridiques (contrats publics), de notes juridiques et de consultations juridiques dans le domaine du droit public ;
- l'étude de dossiers contentieux ;
- l'expression orale et le travail en équipe ;
- la méthode des épreuves des différents concours ouverts aux spécialistes du droit public (dissertation, note de synthèse, exposé-discussion, entretien...);
- les prémisses de la recherche en faisant participer l'étudiant à des programmes de recherche, en lui proposant la rédaction d'un article, la préparation d'un colloque, et en lui imposant la rédaction d'un mémoire de fin d'études.

Savoir-faire et compétences

Compétences génériques :

- Analyser et synthétiser des documents juridiques et administratifs et savoir les vulgariser
- Etre capable d'adopter un raisonnement rigoureux
- Etre capable d'exposer de manière claire et intelligible
- Avoir une aptitude à la décision
- Savoir, en milieu professionnel, communiquer et informer, animer des groupes de travail, établir des relations

de confiance et se conformer aux règles éthiques et déontologiques

Compétences spécifiques :

- Maîtriser l'environnement juridique des administrations
- Maîtriser des instruments juridiques de l'administration
- Maîtriser les techniques de recherche documentaire
- Conceptualiser les problèmes juridiques en les retranscrivant sous forme analytique et synthétique
- Poser les questions pertinentes sur le plan juridique et opérer les qualifications juridiques adaptées
- Appliquer des processus méthodologiques rigoureux
- Maîtriser les processus décisionnels au sein des secteurs public et para-public
- Savoir fournir des informations et des conseils argumentés en matière juridique et procédurale
- Rédiger des actes juridiques
- Participer à la préparation ou à l'exécution de l'action des pouvoirs publics

Organisation

Contrôle des connaissances

Le parcours prévoit une session unique de contrôle des connaissances et compétences. Une session de remplacement peut exceptionnellement être organisée, à la demande motivée de l'étudiant et sur décision du jury qui en apprécie la pertinence

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 mois minimum

Stage à l'étranger : Possible

Durée du stage à l'étranger : 2 mois minimum

Et après

Poursuite d'études

Le titulaire de la Mention Droit public des affaires, Parcours droit de l'action publique est autorisé à s'inscrire en Doctorat, après autorisation du Conseil de l'Ecole doctorale Droit et Science politique Pierre Couvrat.

Insertion professionnelle

Le diplômé de la mention droit public, parcours Droit de l'action publique peut envisager l'accès à de nombreux secteurs d'activité dont :

- le secteur public (entreprises publiques, groupements d'intérêt public), para public (secteur associatif) ou privé (entreprises privées) en qualité de juriste spécialisé en droit public ;
- la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière (concours, notamment d'attaché d'administration centrale ou territorial, ou statut contractuel) : les emplois de directeur des affaires générales, de responsable ou de membre du service juridique, de responsable des marchés et des achats sont notamment envisageables ;
- les tribunaux et les cours administratives d'appel, en qualité d'assistant de justice puis de magistrat administratif en cas de réussite au concours ;
- les cabinets d'avocats, en qualité de juriste ou d'avocat (sous réserve de l'obtention du CAPA), puis avocat spécialisé en droit public (sous réserve de l'obtention de la mention de spécialisation droit public) ;

Après la poursuite des études jusqu'à l'obtention du doctorat, les fonctions de chargés de recherche à l'Université ou au CNRS, de maître de conférences puis de professeur des universités (sur concours) constituent encore d'autres options.

Infos pratiques

Autres contacts

Direction pédagogique :

Anne-Laure Girard, Professeur de droit public, co-directrice
du Parcours Droit de l'action publique

Courriel: #anne.laure.girard@univ-poitiers.fr

Antoine Claeys, Professeur de droit public, co-directeur du
Parcours Droit de l'action publique

Courriel: #antoine.claeys@univ-poitiers.fr

Secrétariat:

Madame Karine Debicki-Bouhier

Courriel : #karine.bouhier@univ-poitiers.fr

Tél: 0549454770

Bât E9

43, Place Charles de Gaulle

81100

86073 POITIERS Cedex

Laboratoire(s) partenaire(s)

Institut de droit public

<https://idp.labo.univ-poitiers.fr/>

Lieu(x)

Poitiers-Centre Ville

Programme

Organisation

Au cours des semestres 3 et 4 du Parcours Droit de l'action publique, les étudiants suivent des enseignements visant à approfondir leurs connaissances dans toutes les branches du droit public intéressant l'action publique. Les moyens juridiques (droit des actes unilatéraux et des contrats, de la police administrative) et matériels (financiers, humains et matériels) de l'action publique donnent lieu à des enseignements de spécialité. L'action publique est également resituée dans son environnement constitutionnel et européen. Les enjeux de la dématérialisation sont abordés. Le contentieux de l'action publique est appréhendé sous tous ses aspects, juridictionnels (contentieux des contrats et de l'urbanisme, responsabilité administrative) ou non juridictionnels (modes alternatifs de règlement des litiges). L'objectif de pré-professionnalisation est au cœur de la formation. L'étudiant bénéficiera d'une préparation à la méthodologie professionnelle. Il accomplit des missions juridiques réelles et concrètes dans le cadre d'un travail de clinique juridique et au cours de son stage. Son aptitude à la recherche sera, enfin, valorisée avec la rédaction d'un mémoire de recherche appliquée ou fondamentale et la possibilité de réaliser un stage au sein d'une administration publique (Etat, collectivités, EP...) ou du laboratoire d'accueil, l'Institut de droit public.

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

M1 parcours Droit de l'action publique

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Enseignements fondamentaux	UE	60h			15 crédits
Droit des services publics	EC				
Droit des services publics CM	EC	30h			
Droit des services publics TD	EC				
Procédure administrative contentieuse	EC				
Procédure administrative contentieuse	EC	30h			
Procédure administrative contentieuse TD	EC				
UE2 Enseignements complémentaires	UE	60h	12h		12 crédits
Droit de la responsabilité administrative	EC	30h			
Un cours au choix parmi les trois suivants :	EC				
Droit de la décentralisation CM	EC	30h			
Finances locales 1	EC	15h			
Droit de la construction CM	EC	30h			
Méthodologie professionnelle et rédaction d'actes juridiques	EC				
Méthodologie professionnelle	EC		12h		
Rédaction d'actes juridiques	EC				
UE3 Compétences transversales	UE		15h		3 crédits
Stage facultatif	EC				0 crédits

Langue étrangère	EC	
Anglais TD I	EC	15h

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Enseignements fondamentaux	UE	60h			15 crédits
Droit public de l'économie	EC				
Droit public de l'économie CM	EC	30h			
Droit public de l'économie TD	EC				
Droit de l'urbanisme	EC				
Droit de l'urbanisme CM	EC	30h			
Droit de l'urbanisme TD	EC				
Droit des contrats publics	EC				
Droit des contrats publics CM	EC	30h			
Droit des contrats publics TD	EC				
UE2 Enseignements complémentaires	UE	60h			12 crédits
Cours non suivi en TD	EC				
Droit des contrats publics CM	EC	30h			
Droit de l'urbanisme CM	EC	30h			
Un cours au choix parmi les deux suivants :	EC				
Droit de l'environnement CM	EC	30h			
Droit du contentieux constitutionnel CM	EC	30h			
Méthodologie de la recherche en droit public	EC				
Initiation à la méthodologie de la recherche	EC				
Méthodologie de la recherche appliquée : questions d'actualité du droit public	EC				
UE3 Compétences transversales	UE	15h			3 crédits
Langue étrangère	EC				
Anglais TD II	EC	15h			
Stage facultatif	EC				0 crédits

M2 parcours Droit de l'action publique

Semestre 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Les moyens juridiques de l'action publique	UE	64h	12h		12 crédits
Droit des actes administratifs unilatéraux	EC				
Droit des actes administratifs unilatéraux CM	EC	22h			
Droit des actes administratifs unilatéraux TD	EC		5h		
Droit des contrats administratifs	EC				
Droit des contrats administratifs CM	EC	22h			
Droit des contrats administratifs TD	EC		5h		
Police administrative	EC				

Droit de la police administrative CM	EC	20h		
Droit de la police administrative TD	EC		2h	
UE2 Le contentieux de l'action publique	UE	57h	23h	12 crédits
Contentieux administratif des contrats	EC			
Contentieux administratif des contrats CM	EC	15h		
Contentieux administratif des contrats TD	EC		5h	
Responsabilité administrative	EC			
Responsabilité administrative CM	EC	20h		
Responsabilité administrative TD	EC		5h	
Modes alternatifs de règlement des litiges	EC	8h		
MARL CM	EC	8h		
MARL TD	EC		4h	
Contentieux de l'urbanisme	EC			
Contentieux de l'urbanisme CM	EC	13h		
Contentieux de l'urbanisme TD	EC		9h	
UE3 Professionnalisation	UE	8h	27h	6 crédits
Méthodologie professionnelle	EC			
Méthodologie professionnelle CM	EC	8h		
Méthodologie professionnelle TD	EC		12h	
Clinique juridique	EC			
Langue vivante	EC			
Langue vivante TD	EC		15h	

Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 L'environnement juridique de l'action publique	UE	35h	22h		9 crédits
La constitutionnalisation de l'action publique	EC				
La constitutionnalisation de l'action publique CM	EC	15h			
La constitutionnalisation de l'action publique TD	EC		5h		
L'eurocéisation de l'action publique	EC				
L'eurocéisation de l'action publique CM	EC	10h			
L'eurocéisation de l'action publique TD	EC		5h		
La dématérialisation de l'action publique	EC				
La dématérialisation de l'action publique CM	EC	10h			
La dématérialisation de l'action publique TD	EC				
UE2 Les moyens matériels de l'action publique	UE	45h	15h		6 crédits
Les moyens financiers	EC				
Les moyens financiers CM	EC	15h			
Les moyens financiers TD	EC		5h		
Les moyens humains	EC				
Les moyens humains CM	EC	15h			
Les moyens humains TD	EC		5h		
Moyens patrimoniaux et contrats	EC				
Propriété et contrats de la commande publique CM	EC	15h			

Propriété et contrats de la commande publique TD	EC	5h	
UE3 Professionnalisation	UE	15h	15 crédits
Langue vivante	EC		
Langue vivante TD	EC	10h	
Stage et mémoire de recherche appliquée ou fondamentale	BLOC		
Stage professionnel et mémoire de recherche appliquée	EC		
Stage en laboratoire et mémoire de recherche fondamentale	EC		

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif